

b) De coordonner la convocation du forum avec le Comité des transports;

c) De s'assurer que soit soumis au forum un ordre du jour axé sur les politiques régionales, portant sur l'infrastructure des transports, la politique de transit, la facilitation, la logistique, les liaisons de transport interrégional et international, le financement et les questions de sécurité, ainsi que leur viabilité économique, environnementale et sociale;

d) D'encourager les membres et membres associés à accueillir les sessions du forum;

e) De rendre compte à la Commission à sa soixante-cinquième session de l'application de la présente résolution.

*Cinquième séance plénière  
30 avril 2008*

### Résolution 64/6

#### Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP<sup>45</sup>

*La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,*

*Rappelant* ses résolutions 62/1 du 12 avril 2006 et 63/4 du 23 mai 2007 relatives à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP,

*Prenant note avec satisfaction* du rapport intitulé «Un futur à portée de main: progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique»<sup>46</sup>,

*Se félicitant* des trois forums sous-régionaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenus à Katmandou en octobre 2006, à Hanoi en mars 2007 et à Bichkek en juillet 2007, dont les résultats fournissent des informations utiles au sujet des grandes orientations et des mesures d'application destinées à renforcer encore la feuille de route régionale pour l'Asie et le Pacifique,

*Notant* que le secrétariat de la CESAP a engagé des consultations avec ses partenaires régionaux et les autres organismes du système des Nations Unies pour étendre le partenariat régional en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris par le Mécanisme régional de coordination,

*Se félicitant* des efforts faits par les pays, particulièrement les pays en développement, et des progrès d'ensemble accomplis dans la région vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement,

*Constatant avec préoccupation* que de nombreux pays peinent à atteindre toutes les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement,

*Reconnaissant* l'importance du partenariat régional et de la coopération dans la réalisation des

objectifs du Millénaire pour le développement et la nécessité d'apporter une aide pour la réalisation de ces objectifs aux pays qui en ont besoin, particulièrement aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux États insulaires en développement du Pacifique,

*Notant* que l'année 2008 se situe à mi-chemin de 2015, année cible pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement,

1. *Se félicite* des efforts des pays de la région, particulièrement des pays en développement, qui ont bien progressé vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en s'inquiétant du fait que de nombreux pays de la région rencontrent toujours de sérieux problèmes, et met en relief le besoin d'efforts concertés à cet égard pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015;

2. *Encourage* les pays de la région à redoubler d'efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015;

3. *Exprime sa satisfaction* au sujet du partenariat régional actuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui constitue un dispositif régional renforcé de soutien à la réalisation des objectifs, et à l'égard des diverses activités entreprises au titre dudit partenariat;

4. *Prie* la Secrétaire exécutive, dans le cadre de son mandat et en étroite coordination avec les États membres, les organismes du système des Nations Unies et les institutions financières multilatérales, de continuer notamment:

a) à consolider les partenariats régionaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement;

b) à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de tous les objectifs du Millénaire et de leurs cibles dans la région de la CESAP et à soumettre une évaluation des progrès accomplis pour examen par le Conseil économique et social, spécialement au titre de l'examen ministériel annuel;

c) à aider les pays de la région à réaliser les objectifs du Millénaire, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les États insulaires en développement du Pacifique;

d) à renforcer encore les activités de sensibilisation aux objectifs du Millénaire afin de polariser l'attention des décideurs politiques et des autres parties prenantes;

5. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-cinquième session un point subsidiaire intitulé «Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP» au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions de politique générale intéressant la région de la CESAP» et prie la Secrétaire exécutive de faire rapport à la Commission à cette session sur l'application de la présente résolution.

*Cinquième séance plénière  
30 avril 2008*

<sup>45</sup> Voir par. 327 à 346 ci-dessus.

<sup>46</sup> E/ESCAP/64/37.